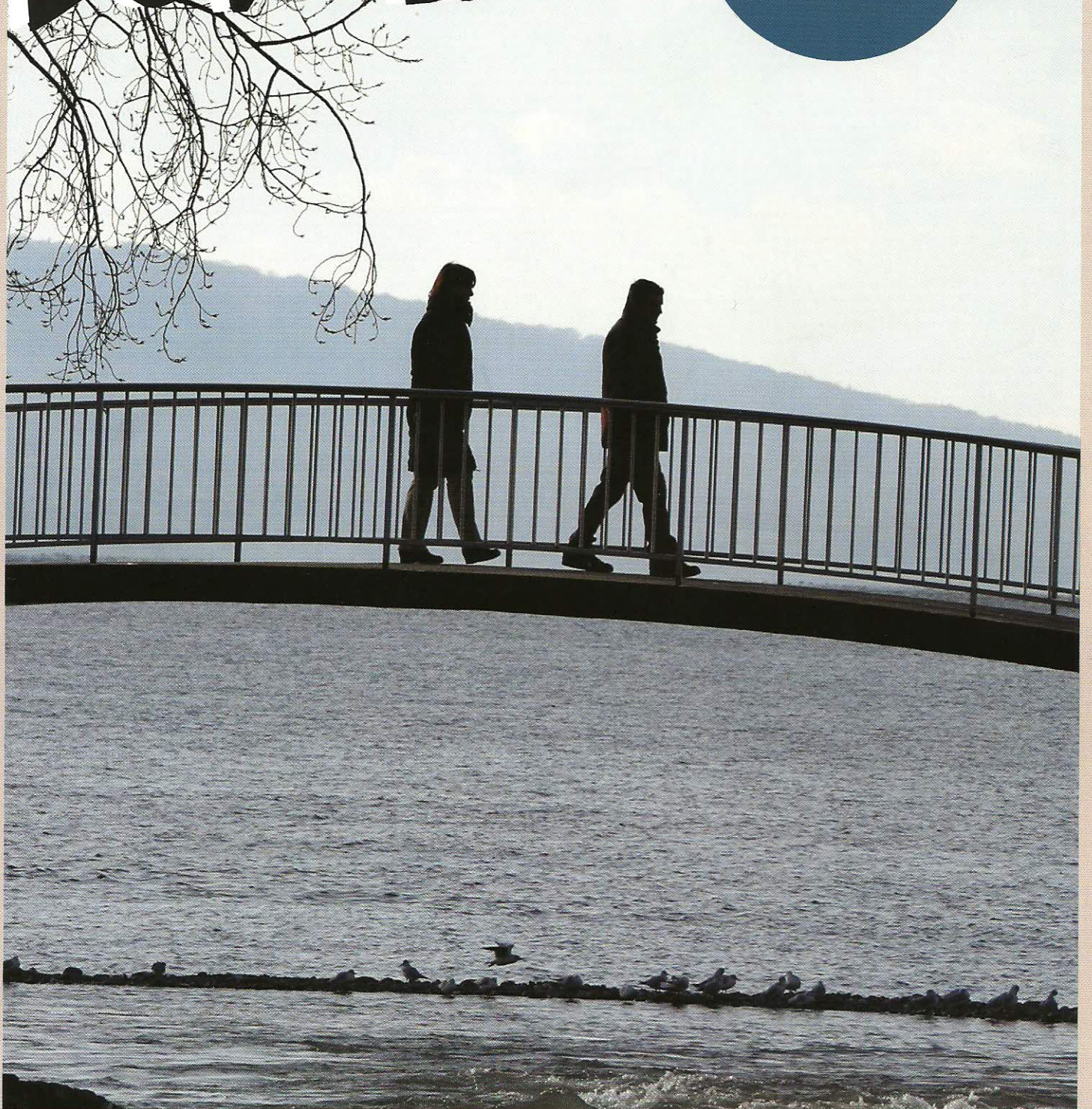


Educateur

SER



Les langues immigrées: des clandestines?

Gâche-métier



Un dénommé «Syb» a écrit dans le quotidien local¹ que le livre de Philippe Gnaegi «n'[avait] visiblement pas séduit les chalands». Ce dernier se «prêtait à une séance de dédicaces» (comme disent les vrais journalistes²) et n'aura vendu, toujours selon le même reporter, qu'une «petite dizaine d'ouvrages». Tonnerre! Une brève pareille, factuelle et directe (quoique non dénuée d'une pointe d'ironie) aurait bien sûr dû³ se trouver ici même, dans ces colonnes! Cette tentative de plagiat totalement incompréhensible mériterait... je ne sais pas, moi... une plainte pénale⁴! Bon, il faut reconnaître qu'il subsistera toujours une grosse différence entre Syb et votre serviteur. Syb se rend aux séances de dédicaces de Philippe Gnaegi, lui! (sl)

Pas sérieux s'abstenir!

Le comité recherche dès à présent des rédacteurs/trices pour **les pages neuchâteloises de l'Éducateur**. Tâches motivantes et indemnités indécentes... Renseignements et conditions auprès du president@saen.ch (cc/sl)



Neuchâtel en bref

Neuchâtel, le 20 décembre 2010.

Service de la cohésion multiculturelle

Le service de la cohésion multiculturelle, rattaché au Département de l'Economie, a organisé le 20 décembre 2010 une séance de promotion de l'ouvrage «La cohésion multiculturelle» de l'Institut suisse de la culture.

Service de la cohésion multiculturelle

Le service de la cohésion multiculturelle, rattaché au Département de l'Economie, a organisé le 20 décembre 2010 une séance de promotion de l'ouvrage «La cohésion multiculturelle» de l'Institut suisse de la culture.

Service de la cohésion multiculturelle

Le service de la cohésion multiculturelle, rattaché au Département de l'Economie, a organisé le 20 décembre 2010 une séance de promotion de l'ouvrage «La cohésion multiculturelle» de l'Institut suisse de la culture.

gagement à assurer la pérennité de ce prix dont l'importance est toujours d'une grande actualité». Où est le problème, nous direz-vous? Eh bien, écoutez (il s'exprimait à la télé) le même à propos du même prix, quelque temps avant sa remise⁸: «Ce prix doit être aussi autre chose qu'un montant qui est remis. On pourrait imaginer que ce prix puisse être remis à une entreprise qui participe d'une manière particulière ou exemplaire à l'accueil de l'étranger⁹.»

Au bout du compte et en théorie, le prix subsiste. Mais il sera attribué à des responsables de communication de sociétés industrielles et/ou commerciales visant le profit maximal de celles-ci (c'est leur job, au fond) et accessoirement une labellisation supplémentaire leur permettant éventuellement d'obtenir une place en vue à la foire à l'entreprise la plus respectueuse de l'environnement, la plus sociale, la plus éthique, la plus favorable à la mobilité douce... (cochez les mentions inutiles). La prochaine fois, vous irez voter¹⁰... (sl)

Interprétation (Question d')



Thierry Grosjean
un homme d'Etat

Thierry Grosjean, président du Conseil d'Etat

www.thierry-grosjean.ch

«Au nom de la CNCI, je félicite M. Thierry Grosjean pour sa brillante élection. La nouvelle composition du Conseil d'Etat permettra certainement de rechercher et d'appliquer des réformes, dont nous avons» bla-bla-bla¹¹... Nouvelle composition? Qu'y trouve-t-il de nouveau à ce Conseil d'Etat, le président de la Chambre? On subodore des accointances entre la Chambre et le PLR... Mais ça doit être ça, le pragmatisme, en politique. (sl)

Salut l'étranger! Et bon vent!

Le prix remis annuellement depuis 1995 par le COSM⁵ «à des personnes qui, par des actes concrets, des gestes, des propos ou encore des comportements, ont agi en faveur de la tolérance et de la compréhension interethnique⁶» fut proprement liquidé par le nouveau chef du DEC, sitôt qu'il fut entré en fonction⁷.

Attention, explication de texte nécessaire! Thierry Grosjean «a exprimé son en-

¹¹ F. Geissbuhler, président de la CNCI, dans *Repères* no 129, décembre 2010.

¹ L'Express-impartial du 20 décembre 2010.
² Ce qui peut parfaitement et dans un mouvement concomitant «prêter à rire».
³ J'ai cherché sans le trouver un troisième mot coiffé d'un circonflexe pour donner un aspect plus pointu encore à cette dernière phrase. Lecteur, si tu le trouves, écris-moi. Merci d'avance!
⁴ D'autres que nous n'hésiteraient d'ailleurs pas à recourir à ce procédé ô combien courageux pour qui ne sait pas dialoguer dans un esprit constructif et critique. De notre côté, nous continuons de croire aux vertus des échanges directs interpersonnels pour mettre à plat ce qui doit l'être (généralement ce qui prend trop de relief). A bon entendeur!

⁵ Service de la cohésion multiculturelle, rattaché au Département de l'Economie.
⁶ Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 20 décembre 2010.
⁷ La somme partagée par les trois lauréats (Fr. 7000.-) a été biflée du budget 2001 du canton. Fr. 7000.- quand même, hein!
⁸ Du prix... Le conseiller, c'est encore un peu tôt pour le remettre.
⁹ Canal alpha, 8 décembre 2010.
¹⁰ Une vraie question encore: à part ce prix, que fait l'Etat pour promouvoir «la tolérance et la compréhension interethnique»?

Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

John Vuillaume - Rue Louis-Favre 62 - 2017 Boudry - Tél. +41 (0)32 753 42 65
 Courriel: john.vuillaume@rpn.ch - president@saen.ch - Site: www.saen.ch



politique d'intégration». Entame du paragraphe: «La fausse politique d'immigration menée par la Suisse...» Outre que, pour ce parti politique (gouvernemental et en forte progression depuis plus d'une décennie), l'intégration ne concerne a priori que les immigrés, ses rédacteurs (mal traduits) jugent que les politiques d'intégration et d'immigration¹³ sont FAUSSES. Eh bien! nous sommes totalement d'accord! Nous attendons également de l'Etat qu'il mette en place des politiques JUSTES, comme par exemple en remettant un prix récompensant «les personnes qui, par des actes concrets, des gestes, des propos ou encore des comportements, ont agi en faveur de la tolérance et de la compréhension inter-ethnique». (sl)

¹³ UDC, programme, p. 48.

¹⁴ Un psy observerait peut-être que ces substantifs ont en commun d'être construits sur le même préfixe «in-», et conclurait à une angoisse totale générée par l'idée que «quelque chose» puisse s'introduire dans le «moi» du sujet. Mais cela n'apporterait rien au débat...

Ça devient divertissant...

Le parti qui n'aime pas les mots en «in» s'engage à ce que les enseignants reçoivent une formation qui les rend (rende?) aptes à diriger une classe et à assumer la responsabilité de l'enseignement¹⁴.

Selon l'angle de vue, en lisant cette prose, on pourrait se dire tout aussi bien:

a) qu'aucune formation spécifique n'est nécessaire, la carte de membre du parti attestant la capacité de «diriger» et d'«assumer» des responsabilités;

b) que ce parti défend l'idée qu'il faille de solides études universitaires ainsi qu'une formation subséquente dans une haute école pédagogique selon un modèle d'alternance pour être en mesure, dans le meilleur des cas et avec certaines chances de succès, de «diriger une classe» d'élèves tous différents et méritant tous une attention soutenue et un accompagnement professionnel dans leurs parcours d'apprentissage et d'«assumer la responsabilité de l'enseignement» le plus adéquat pour préparer les élèves à entrer dans un monde complexe pour y prendre une part active et créative.

Le parti en «in» est également polysémique. Il ne laisse rien rentrer et toi, tu comprends ce que tu veux.

(sl)

¹⁴ UDC, *ibid.*, p. 51.



© Gianni Ghirri/HELL

Il fallait bien que ça arrive...



© Philippe Martin

Le parti polysémique est (un peu) autoritaire. Il «exige la discipline et l'ordre¹⁵ dans la salle de classe et dans la cour de l'école ainsi que des sanctions efficaces en permettant aux enseignants et autorités scolaires de faire respecter les règles.» je vous demande d'arrêter¹⁶... (sl)

¹⁵ Vigousse les a dans le désordre, mais pour le reste c'est «droit ça», comme dirait l'autre...

¹⁶ C'est pas Balladur, ça?

«Arrêtons ce cirquel!»

«C'est une tendance naturelle. Dès que l'on trouve que quelque chose ne va pas bien, on voudrait protester. Je ne sais pas, moi: manifester, faire du bruit, toutes ces choses que l'on fait quand on n'est pas d'accord. (...) En général, c'est à ce stade qu'on nous oppose l'argument suivant: «C'est pas bien de ne pas être d'accord! (...) C'est pas bien de protester. Il faut être positif. Il faut proposer une alternative.» (...)

Je reste convaincu qu'il ne suffit pas de s'opposer. Il faut aussi créer, créer le nouveau.

Mais est-ce que créer signifie «être positif», regarder le monde comme si on était calife à la place du calife? Non et non! Il faut revendiquer ce moment du négatif, rendre ses lettres de noblesse à ce «pari» que font des gens sans qualification, titre ou qualité particulière, mais qui trouvent que le chemin emprunté n'est pas le bon, ou même que ce chemin les inquiète. Alors soyons négatifs! N'acceptons pas ce chantage qui consiste à dire «C'est facile de contester, venez à ma place et vous verrez!»

Mais qu'ils se la mettent au (...), leur place, cette bande de (...)! Ils ont l'air d'oublier qu'on ne les a pas suppliés à genoux de nous gouverner, qu'ils ont commis toutes les bassesses imaginables – et même celles qu'on n'imaginera jamais! – pour être un jour calife ou petit chef! Non, on ne se met pas à leur place. On n'est pas grand-chose mais quand même, hors de question de tomber si bas! (...)

Revendiquons le moment du négatif, car c'est le moment durant lequel il est possible d'arrêter un peu la machine et, justement, de commencer à imaginer d'autres possibles. Résister, c'est créer, mais pour créer il faut passer par un moment négatif. (...)

Miguel Benasayag *in*

La Mèche no 6, octobre 2010

¹⁷ Pas mieux! Alors je copie pour que tu lises... C'est aussi comme ça que ça marche.

Fermeture d'une classe évitée à Valangin



Les exécutifs de Boudevilliers et **Valangin** ont finalement abandonné leur projet de fermeture de classe à Valangin. La légalité de l'opération était sujette à caution puisque les effectifs minimaux étaient atteints pour maintenir trois classes primaires au Collège de Valangin.

De plus, la mobilisation sans faille de l'équipe enseignante soudée et dynamique des deux villages, soutenue par le syndicat, n'est pas restée sans effet. Les parents d'élèves et les populations concernés se sont également montrés très rétifs face à la mesure d'économie que désiraient réaliser Mme Charrière, de Valangin, et M. Mazini, de Boudevilliers.

Une victoire pour les familles et la qualité de l'enseignement dans ces deux villages du Val-de-Ruz, pour le corps enseignant et le syndicat.

(jv)

Limitation de l'accès au secondaire II: *numerus clausus* assoupli?

Lors de la rencontre Département de l'éducation-Syndicats d'enseignants du 17 décembre 2010, Philippe Gnaegi, tout en gardant le cap d'une réforme de la formation postobligatoire privilégiant l'apprentissage et donc le système dual, a semblé prêt à mettre un peu d'eau dans son vin concernant les conditions d'accès au secondaire II pour l'année prochaine.

En effet, les nouvelles **places d'apprentissage** ne sont pas légion mais M. Gnaegi désire maintenir un maximum de septante adolescents (chiffre annoncé dans les médias) sans solution et contraints d'intégrer des classes de pré-apprentissage.



Au semestre, seuls 50% des modernes totalisent les 18 points (4,5 de moyenne) nécessaires pour la promotion en bac professionnel. Le

chef aimerait qu'on parvienne après examens à environ 75%, en éliminant au passage le quart scolairement le plus faible qui se trouve actuellement en échec à la fin de la première année de tronc commun (bac pro/diplôme). Il n'est donc peut-être pas exclu que quelques classes de bac professionnel de plus soient ouvertes à la rentrée 2011: une sorte d'assouplissement du *numerus clausus* instauré par les récentes décisions du patron de l'école neuchâteloise. Affaire à suivre.

(jv)

Affaiblissement du soutien pédagogique à Boudry: un Conseil communal peu inspiré

L'école de **Boudry** a pour l'instant la chance de bénéficier d'un nombre d'heures de soutien adapté à une population scolaire socialement et ethniquement métissée.



© web

En comparaison avec d'autres écoles du canton, le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) estime qu'il existe une «surdotation» d'heures de soutien à Boudry. Yves Aubry, conseiller communal socialiste en charge de l'éducation, emboîte le pas du service et cherche à économiser aussi dans le soutien aux enfants en difficulté scolaire, quitte à exercer un chantage moral sur une collègue syndiquée maîtresse de soutien qui désire voir son poste réduit de deux périodes pour d'impérieuses raisons familiales: «Soit tu renonces à ta réduction de poste et les heures de soutien sont maintenues jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010-2011, soit ton poste est réduit de deux heures de soutien qui ne seront pas remplacées, et donc supprimées en cours d'année!»

Le département a dévoilé sa position par la voix de l'inspecteur scolaire Miguel de Morais, le lundi 20 décembre, lors d'une séance réunissant toutes les parties dans une salle du Collège de Vauvilliers à Boudry: il appuie la décision du Conseil communal, arguant que la suppression est «possible techniquement parlant».

(jv)



Pour le comité cantonal du SAEN: John Vuillaume

Priorité syndicale 2011: se battre pour les premiers degrés de la scolarité!

► Concernant nos préoccupations sur l'école primaire et enfantine (multiplication des classes à hauts effectifs et à degrés multiples, dégradation des conditions de travail, épuisement du corps enseignant, avec pour corollaire une moins bonne prise en charge des enfants différents ou en difficulté scolaire), nous n'avons pas du tout été entendus par le Département de l'éducation lors de la dernière rencontre avec les syndicats d'enseignants du 17 décembre 2010.

On nous a balancé des moyennes chiffrées à la figure, censées nous faire comprendre que nous n'avions pas le droit de nous plaindre puisque la très

grande majorité des classes du canton ne sont pas pléthoriques.

Ce déni de réalité, qui s'est traduit par un refus d'entrer en discussion ne nous décourage pas du tout, au contraire. Le problème est si réel qu'il en deviendra incontournable, que cela plaise ou non à nos autorités scolaires!

Vous pouvez lire ci-dessous le témoignage de deux collègues (noms connus de la rédaction) à la tête de classes du premier degré à hauts effectifs. Sa lecture met en émoi de nombreux autres institutrices et instituteurs qui doivent composer avec la même réalité quotidienne, même avec des effectifs moins élevés.

Les lettres signées Karine Aeby à Colombier et Stephan Roulin à Peseux et leurs collègues, adressées au chef du département et consultables sur le site du SAEN, vont dans le même sens.

Il n'est plus temps de se voiler la face ou de dégager en *corner!*

Il faut agir dans la concertation pour dissiper le malaise et renforcer tous ensemble les premiers degrés de notre scolarité obligatoire: nous pouvons faire le pari que la surdité de nos hautes autorités scolaires ne sera que passagère, tant le ras-le-bol et surtout la souffrance sont généralisés et tangibles.

Ce que nous vivons quotidiennement avec une classe du cycle I à 24 élèves:

- classes trop petites, plus de possibilités d'isoler des élèves et de faire des «coins» (jeux, lecture, bricolages, etc.);
- vestiaires trop petits, les disputes commencent déjà là (pour suspendre leur affaires, etc.);
- pas suffisamment de matériel en

général (jeux de maths, ordinateurs, etc.);

- plus assez de temps pour aider les élèves en difficultés, ou même les très bons (comme ils ne sont pas encore autonomes en lecture ou autre!);
- difficile de faire autrement que d'en-

seigner de manière frontale, et quand bien même, difficile de capter l'attention de tous les élèves! Ils ne sentent plus concernés, perdus dans le trop grand nombre;

- un effectif pareil génère forcément beaucoup de bruits, et du stress pour

l'enseignant qui n'arrête pas de faire de la discipline, de recadrer et de calmer tout le monde!;

– on «censure» volontairement certaines activités impossibles à réaliser avec certains élèves (bricolages, activités de recherche, découverte, etc.);

– crainte des sorties, trop d'élèves à gérer! Nécessite énormément d'encadrement et d'accompagnateurs, qui sont difficiles à trouver (les parents travaillant de plus en plus!);

– énormément d'entretiens à mener avec les parents, et avec tous les intervenants des différents réseaux pour les élèves en difficulté (orthophonistes, psychologues, ergothérapeutes, etc.);

– la nouvelle politique étant d'intégrer tous les enfants, la charge est encore plus lourde (dans une de nos classes, trois élèves intégrés!!!) L'appui de deux périodes pour ces élèves n'est de loin pas suffisant pour leur intégration;

– les trois périodes d'appui dont nous bénéficions en raison de l'effectif élevé ne sont pas une solution:

- elles sont dispensées à des moments pas toujours favorables, selon les disponibilités de la personne qui les donne;

- elles nous demandent plus de préparation;

- elles engendrent beaucoup de perte de temps en déplacements;

- elles perturbent les élèves (quand y aller, où, avec qui, que prendre?);

- difficile de porter une évaluation «objective» de chaque élève, on ne les «sent» plus comme avant. Cela demande beaucoup de temps et une organisation efficace pour les évaluer personnellement.

Concrètement, nous sommes épuisées, nous avons beaucoup moins de patience et nous avons beaucoup moins de disponibilités pour chaque élève, ce qui nous frustre. Nous avons l'impression de ne plus pouvoir faire notre travail correctement, nous n'avons aucun plaisir à enseigner dans de telles conditions!

Rappelons au passage les deux résolutions acceptées à Couvet lors de notre journée syndicale du 3 novembre 2010

Résolution 1

L'assemblée générale du SAEN demande l'abolition de la distinction entre effectifs de classes urbains et campagnards et donc l'abandon de la différence des moyennes du nombre d'enfants par classe entre villes et campagnes: fixons une moyenne cantonale à dix-huit élèves par classe!

Résolution 2

L'assemblée générale du SAEN exige un nombre maximal de dix-huit enfants par classe dans le premier cycle HarmoS (degrés 1 à 4).

L'année 2011 ne fait que débiter, le combat continue.

**Le comité cantonal du SAEN
souhaite à toutes et à tous une excellente année 2011!**